

Fremont : Je n'ai pas fait attention ; mais il devait être armé.
M. le président : Ou a dit M. Courrier en tombant ?
Fremont : Je n'en sais rien , je me suis saivé.
M. le président : Etait-il debout quand vous avez tiré ?
Fremont : Non , il était par terre. Symphorien Dubois s'était baissé , lui avait pris la jambe et l'avait fait tomber par terre.
M. le président : Avez-vous entendu une dispute , des menaces proférées par Symphorien Dubois ?
Fremont : Je n'ai rien entendu du tout.
M. le président : Comment ! sans qu'il y eût eu dispute , altercation , vous avez tiré ! Il y avait donc un dessein prémédité ?
Fremont : S'il y a eu préméditation , ce n'est pas de ma part.
M. le président : Il paraît qu'après avoir renversé M. Courrier , vous l'avez fouillé ?
Fremont : Si je l'avais fouillé , je le dirais ; mais je me suis sauvé de suite.
M. le président : Il est impossible d'admettre que vous ne vous soyez pas assuré si votre victime respirait encore.
Fremont : J'avais si peu ma raison que je n'ai pensé à rien , j'avais si peu ma pauvre tête , que j'ai tiré comme un étourdi , comme un imbécile.
M. le président : Vous avez tiré à bout portant ; l'habit de M. Courrier était brûlé par la poudre , et on a trouvé la bourse dans la plaie. Je vais vous lire le procès-verbal... Il faut que vous l'entendiez encore...
M. le président donne lecture de ce procès-verbal , et il ajoute : « Vous avez déclaré qu'au moment où M. Courrier était tombé , il avait dit : *Je suis un homme perdu !* »
Fremont : Oui , je crois me rappeler qu'il a dit cela au moment même où j'ai tiré.
M. le président : C'est bien l'accusé Dubois que Symphorien vous a fait apercevoir en vous disant : *Regarde ! mon frère est là ; ta vie est entre mes mains !* »
Fremont : Oui , c'est bien lui ; je ne l'aurais peut-être pas tué si son frère ne me l'avait fait apercevoir.
Dubois : C'est un faux témoignage , je n'y étais pas ; je n'ai pas été dans le bois.
M. le président , à Fremont : Si vous tiriez sur M. Courrier en ce moment et alors que vous aviez vu Arrault chargeant sa voiture à peu de distance de là , vous saviez donc que ce dernier était votre complice ?
Fremont : Je ne savais rien , je ne pensais à rien ; je n'ai tiré qu'excité , forcé.
M. le président : J'admets que Symphorien Dubois vous ait excité , menacé ; mais vous étiez armé d'un fusil chargé à deux coups ; il ne l'était pas ; vous étiez de force pour lutter , aidé de M. Courrier , contre deux assaillans... Vous aviez ensemble prémédité le crime , tout l'établir. Je vous invite , dans votre intérêt , à dire toute la vérité. Vous n'avez plus aucun motif pour la cacher aujourd'hui. Les lois ne peuvent plus vous atteindre comme meurtrier , et elles peuvent vous atteindre comme faux témoin.
Fremont , tranquillement : S'il y avait autre chose , je vous le dirais.
M. le président : N'avez-vous pas dit le matin à un nommé Mignot , qui demandait à ramasser des feuilles mortes : « Mon maître est un gredin , un scélérat... Il » attrapera son coup plus tôt qu'il ne pense ? »
Fremont : Si j'ai dit cela , je ne me le rappelle pas ; je ne puis l'avoir dit que par étourderie ; je n'avais aucun motif pour dire cela.
M. le président : Qui est arrivé le premier au rendez-vous à la Fosse-à-Lalande ?
Fremont : C'est moi.
M. le président : Il paraît au contraire que c'est M. Courrier , et qu'il vous a attendu , ce qui ferait supposer qu'en ce moment vous disposiez vos complices.
Fremont : C'est moi qui suis arrivé le premier.
M. le président : La bourse extraite de la blessure était faite avec un journal dont plusieurs exemplaires ont été trouvés chez vous ; elle provenait du numéro du *Feuilleton littéraire* du 14 du mois de... et on a trouvé chez vous les numéros 13 et 15 du même mois.
Fremont : C'est possible ; je ne dis pas non ; c'est Symphorien Dubois qui a chargé mon fusil , et il entrait dans ma chambre tout comme moi.
M. le président : Symphorien a pris le fusil des mains de Fremont pour le charger. Dans ce moment-là Fremont n'a-t-il pas dû concevoir des soupçons ?
Fremont : Moi , je n'ai pensé en rien ; si j'avais pensé à quelque chose je le dirais , bien sûr.
M. le président : C'était un jour de fête ; on pouvait craindre d'être vu ; il fallait nécessairement des complaisances apostés pour être certain de ne pas être surpris pendant un dimanche , un jour d'assemblée.
Fremont : Je ne puis dire rien de plus ; je ne sais ; j'avais la tête perdue quand j'ai tiré.
M. le procureur du Roi à l'accusé Arrault : Le témoin déclare vous avoir vu sur votre voiture chargeant des copeaux ; l'avez-vous vu vous-même ?
Arrault : Je ne l'ai pas vu ; il peut bien m'avoir vu , mais moi je n'ai rien vu.
M. le président : Votre présence sur le lieu du crime peut-être fort innocente , et ne suffit pas seule pour vous compromettre ; n'allez pas , par une dénégation maladroite , faire naître des soupçons contre vous.
Arrault : Je n'ai vu personne , je n'ai rien entendu ; si j'avais vu , si j'avais entendu , je le dirais.
M. le président : Fremont était armé ; M. Courrier avait seul son mot de son garde , se mettre en défense et résister avec avantage à Symphorien et à Pierre Dubois. Cependant sur un seul mot de Symphorien , Fremont tue son

Fremont : J'étais comme un homme perdu.
M. le président : Fremont se rappelle-t-il avoir dit en rentrant et en ôtant son chapeau : *S'il savait ce qu'il y a dans ma tête , je le jetterais au feu.*
Fremont : Ce n'est pas ce jour-là que j'ai dit cela , c'est plusieurs mois après , lorsque je craignais que ma femme ne parlât. Les femmes , ça parle toujours.
M. le président au témoin : Vous déclarez n'avoir vu qu'Arrault dans ce moment-là , occupé à charger des copeaux sur une charette. Vous n'avez vu qu'Arrault ; mais le bois était-il assez élevé , la bruyère était-elle assez haute pour que d'autres complices aient pu s'y cacher ?
Fremont : Il s'en serait bien caché un millier de complices.
M. le président fait rentrer la fille Grivault et l'oppose au témoin Fremont. Elle affirme avoir vu Fremont sur le lieu du crime , l'avoir entendu , ainsi que Symphorien , dire des injures à M. Courrier et proférer des menaces contre lui. « Défunt Phorien , dit-elle , disputait avec M. Courrier ; il finit par dire à Fremont : *C'est ici qu'il faut arrêter M. Courrier.* »
Fremont : Je dis ce que je sais. On n'a pas parlé ; elle se méprend.
M. le président : Il faut remarquer que cette fille ne peut avoir inventé que vous aviez tué M. Courrier ; elle ne peut avoir inventé les détails du crime , qui sont d'ailleurs conformes à ceux que vous donnez. Comment espérez-vous nous faire croire qu'elle ment sur d'autres détails ?
Fremont : C'est qu'elle se méprend.
M. le président , à la fille Grivault : Avez-vous entendu les injures qu'on disait à M. Courrier ?
La fille Grivault : Défunt Phorien disait à défaut M. Courrier : *Vous êtes un ci , vous êtes un ça , vous êtes un salop.* Alors M. Courrier , voyant qu'on le faisait tomber , a dit : *Je suis un homme perdu !* Défunt Phorien a dit : *Tire , et n'aies pas peur...* Il a tiré.
Le témoin revient ici sur tous les détails qu'il a donnés dans sa déposition ; Fremont soutient qu'il a pris la fuite après avoir tiré son coup de fusil , et qu'il n'a pas fouillé M. Courrier.
M. le président : Vous ne vouliez peut-être pas le fouiller ; mais bien vous assurer si son cœur battait encore.
Fremont , froidement : Je n'ai pas approché , je me suis en allé tout de suite.
M. le président : Vous êtes sur ce point en contradiction avec le témoin.
La fille Grivault : Ah ! parbleu , mon Dieu , il s'est bien approché du cadavre avec les autres. Il s'en est approché tout raz , il y touchait , là... là... Il y était... oui , il était tout raz... ; il s'est baissé , et après un moment il a dit : *Sauvons-nous , mes amis , il est temps...* (Mouvement dans l'auditoire.)
Fremont : Je ne puis dire que ce qui est ; si c'était autrement , je le dirais. Je me suis en allé de suite.
M. le président à Fremont : Vous voyez que cette femme est sans intérêt ; que son témoignage est plus digne de foi que le vôtre ; qu'elle est d'accord avec vous sur certains points ; elle doit être crue plutôt que vous sur les autres.
Fremont : Je n'ai rien à dire de plus.
M. le président : J'aurais à demander acte des déclarations que vient de faire le témoin Fremont ; mais comme il sera plus d'une fois rappelé pendant le cours de ces débats , j'attendrai qu'il ait fini sa déposition.
Le témoin Honoré Veillaut est appelé : c'est un grand garçon bien découplé , à la physionomie ouverte. M. le président l'interroge sur la soirée de la *Quasimodo* , pendant laquelle , au dire de la fille Grivault , il se serait trouvé avec cette dernière sur le lieu du crime.
M. le président : Dites-nous toute la vérité , Honoré Veillaut ; ne cachez rien. Quoiqu'aujourd'hui marié , vous étiez alors garçon. Avez-vous eu des relations avec la fille Grivault ?
Veillaut , souriant : Si j'en avais eu je le dirais de bon cœur ; mais jamais je n'en ai eu ; je ne la connais que de vue. Je sais bien que c'est une femme de pas grand-chose ; mais je n'ai rien eu avec elle , pas plus le jour de *Quasimodo* qu'un autre jour.
M. le président : Elle affirme cependant vous avoir rencontré en revenant de l'assemblée de Saint-Avertin , et avoir été dans le bois avec vous.
Veillaut : Jamais je n'ai eu honte d'aller avec une femme ; si j'avais été avec elle , je le dirais tout bonnement ; mais je ne lui ai tant seulement jamais parlé que bonjour , bonsoir.
M. le président : Qu'avez-vous fait le jour de la *Quasimodo* ?
Veillaut : Dam ! c'est difficile de s'en souvenir : ce qu'il y a de sûr , c'est que je ne suis pas sorti ; j'ai fait l'ouvrage d'habitude ; j'étais garçon d'écurie.
M. le président : C'était un dimanche , un jour de fête.
Veillaut : Ça ne fait rien. Le dimanche j'avais plus d'ouvrage que les autres jours ; d'ailleurs je ne sortais jamais , et je puis bien dire que , pendant vingt-trois mois que j'ai été chez mon maître , j'ai été deux fois à la messe et deux fois à l'assemblée.
M. le président : Pourtant , quelque occupé que l'on soit , on trouve toujours , quand on le veut bien , le temps de remplir ses devoirs , et même de prendre du plaisir ; on met quelque un à sa place.
Veillaut : Encore faut-il avoir quelqu'un.
M. le président : Il n'est pas difficile à un garçon d'écurie de trouver quelqu'un qui le remplace.
Veillaut : Ce n'est déjà pas si facile ; il n'y avait que mon maître qui pouvait faire mon ouvrage quand j'allais à l'avoine.
M. le président : Pourquoi avez-vous quitté votre place ?
Veillaut : Parce que cela m'a fait plaisir , que cela m'a

convenu , sans contrariété ; si fait , j'ai eu une petite contrariété avec ma bourgeoise , et je suis parti.
M. le président : Vous êtes certain de ne pas être sorti de l'auberge le jour de la *Quasimodo*. Qu'avez-vous fait ?
Veillaut : Je suis bien sûr de ne pas être sorti ce jour-là ; mais je ne puis dire ce que j'ai fait. Au bout de cinq ans ce n'est pas facile.
M. le président : La fille Grivault a toujours soutenu que vous vous trouviez avec elle sur le lieu du crime.
Veillaut : Comment la croiriez-vous ? Toutes les déclarations qu'elle a faites sont si différentes , si fausses , que cela prouve bien qu'elle ment.
M. le président : Elle affirme , sous la foi du serment , avoir été dans le bois avec vous.
Veillaut : Qu'elle affirme , si elle veut. Eh bien ! moi , Monsieur , je dis que je ne l'ai pas vue.
M. le président : Ce qu'il y a de certain , c'est qu'il y a un menteur dans l'un de vous deux.
Veillaut : C'est possible , je ne dis pas non ; mais ce n'est pas moi qui ment , pour le coup.
La fille Grivault , qu'on avait fait sortir pendant cette déposition , est rappelée ; elle recommence son récit avec une imperturbable exactitude , et lorsqu'elle entend Veillaut la traiter de menteuse , elle se fâche , et lui dit avec un ton plein d'aigreur : « Ah ! tu dis non , et pour quoi da ? Eh bien , quoi ? tu étais garçon alors , si tu es marié aujourd'hui. Tu étais bien avec moi. »
Veillaut : Si j'y avais été , je ne le nierais pas ; ça ne me ferait rien que tu peux croire.
La fille Grivault : Tu as beau nier , il n'en est pas moins vrai , sûr et certain , que nous sommes entrés ensemble dans le bois , et là nous avons vu l'assassinat.
Veillaut : Je puis bien jurer que jamais de ma vie je n'ai été à l'assemblée avec toi ; j'en suis bien sûr , ni à Saint-Avertin , ni ailleurs.
M. le président : Honoré Veillaut , dites la vérité ; vous ne pouvez nier que vous vous soyez trouvé avec cette fille ; convenez-en.
Veillaut : On pourrait bien me couper par morceaux ; mais on ne me fera pas dire ce qui n'est pas.
M. le président : Si cependant des témoins venaient déclarer vous avoir vu à Saint-Avertin ou sur la route de Saint-Avertin au Chêne-Pendu , que diriez-vous ?
Veillaut : Je dirais... je dirais que je n'y étais pas. Ce seraient des menteurs , des fourbes. Je répondrais bien de cela sur mon âme.
La fille Grivault : Et moi , Messieurs , je ne mens pas , je dis vrai ; je suis bien sûr d'avoir été avec lui.
Veillaut : Parbleu ! moi je suis bien sûr de ne pas y avoir été.
M. le président : On ne conçoit de la part de cette fille aucun intérêt à affirmer ; ou conceut le vôtre à nier. En effet , il n'eût pas été bien de votre part d'avoir vu assassiner un homme sans lui porter secours. (A la fille Grivault) vous ne le confondez pas avec un autre ?
La fille Grivault : Non , bien sûr , je ne le confonds pas ; je ne me trompe pas... Mais je ne peux pas le lui faire dire , s'il ne le veut pas.
M. le président : N'auriez-vous pas fait sur le lieu du crime le serment de ne rien révéler ?
La fille Grivault : Il l'a dit lui-même. Il a dit : « Ah ! voilà un grand crime que nous avons vu , mais il n'en faut pas parler. »
Veillaut : Il serait bien impossible que nous ayons fait tout ce grand bout de chemin sans que personne ne nous ait vus.
M. le procureur du Roi , à Veillaut : Comment donc , étant garçon d'écurie , avez-vous pris le parti de vous faire cordonnier ?
Veillaut : Je me suis fait cordonnier quand je me suis marié.
M. le procureur du Roi : Que vous a apporté votre femme en mariage ?
Veillaut : Pardine , rien... seulement elle avait son ménage.
M. le procureur du Roi : Quel argent aviez-vous pour vous établir ?
Veillaut : Pardine , il n'a pas fallu tant d'argent pour m'établir.
M. le procureur du Roi : On pourrait supposer que vous auriez profité du secret terrible que le hasard vous avait fait connaître pour vous faire donner de l'argent.
Veillaut : Avec des suppositions comme cela on arrive à des choses fausses et bien fausses... Allez ! j'avais de l'argent de mes économies , et j'en aurais bien eu encore plus si je n'en avais pas perdu dans une affaire.
M. le procureur du Roi : Dans quelle affaire ?
Veillaut : J'ai endossé un billet pour une personne , j'ai été obligé de payer ; elle ne me le rendra pas.
M. le procureur du Roi : Quelle est cette personne ?
Veillaut : C'est mon père. (Mouvement.)
M. le président : Vous ne gagnez pas 500 fr. à votre métier de cordonnier de campagne.
Veillaut : Ah ! il s'en manque bien long. Je voudrais bien ne pas avoir appris cet état-là et être resté garçon d'écurie.
M. Jukien , avocat de Dubois , prie la Cour de faire connaître dès à présent ce qui résulte de favorable dans l'instruction sur la moralité du témoin Veillaut.
M. le président : Je m'empresse de le faire. Des témoins sont assignés sur ce point.
Veillaut , en se retirant : Ma conduite est bien connue ; je désire bien qu'on en dise sur moi la valeur d'une épingle.
Jérôme Girault , maître de la fille Grivault , rend compte des révélations que lui fit cette dernière. « Je l'avais , dit-il , envoyé chercher du seigle ; en revenant , elle était tout épuvante. « Votre seigle , me dit-elle (sous votre respect) , m'a manqué jeter à la terre. Il en a tombé autant de peur que j'en ai eu quand on a tué M. défunt Courrier. — Tu l'as donc vu tuer ? — Oui , je l'ai vu. — Étais-tu seule ? — Non , j'étais avec Honoré Veillaut. — Que faisiez-vous là ? — Nous étions à faire du bois. — (Elle me disait cela , vous sentez bien , Messieurs , pour ne pas dire ce qu'elle faisait réelle-

